



Challenges « Sellerie La Cabrade »

Partenaire du GEPL



Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

LA CTO INFORME :

Si vous souhaitez participer à un – ou plusieurs challenges – n'oubliez pas de vous y inscrire au préalable via le formulaire à compléter une fois pour toute votre saison.

**Ce formulaire est en ligne sur le site du GEPL
(<https://www.gepl.net/formulaire-inscription>)**

! Vos points ne seront comptabilisés qu'à partir de l'enregistrement de votre inscription !

Le 21 et 22 Aout 2021 - Flémalle
CSO RF 30159 - 30160

Organisateur : Vilenne B
117 Rue D'otet 4400 Flémalle

Responsable : Mr Vilenne Bruno 0495/77.20.25

Président de Jury : Moermans A

Chef de piste : Lega M

Vétérinaire ; Dr Vilenne B

Terrain : Outdoor 90/40 m

Paddock : Outdoor 35/40 m

Clôture des inscriptions :

Lundi 16/08/21 offline Via secretariat@gepl.net

Mardi 17/08/21 online Via www.equibel.be

Samedi C3B 21/08/2021

Ep 1	80 cm	J02-J03	BA tps diff	274.2.5
Ep 2	90 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 3	80 cm	J02-J03	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 4	90 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 5	100 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 6	110 cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5
Ep 7	100 cm	J03-J08	BA BAC	238.2.2
Ep 8	110 cm	J03-J16	BA BAC	238.2.2

Dimanche C3A 22/08/2021

Ep 1	90 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 2	100 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 3	90 cm	J03-J08	BA BAC	238.2.2
Ep 4	100 cm	J03-J08	BA BAC	238.2.2
Ep 5	110 cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5
Ep 6	120 cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5
Ep 7	110 cm	J03-J16	BA BAC	238.2.2
Ep 8	125 cm	J03-J16	BA BAC	238.2.2

Remarques

Bons de 15€ à valoir sur des cours d'équitation

Offerts aux 3 premiers du classement général des 2 épreuves de chaque journée

(uniquement avec Moniteur GEPL breveté ADEPS Niv1 ou MS Initiateur minimum)

SAUT D'OBSTACLES

Protocole Sanitaire V4 – JUILLET 2021



LEWB
Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

OBLIGATIONS SANITAIRES

POUR QUI ?

- Pour toutes les personnes présentes sur le terrains de concours.

- Les athlètes, les grooms, les chauffeurs.
- Organisateurs et bénévoles du concours
- Les officiels, secrétaires, personnels de piste.
- Le public

- Masque **obligatoire** sur tout le site du concours. Sauf à cheval.
- Distanciation physique: Se déplacer avec d'autres personnes: **1,50 M** de distance
- Se laver les mains le plus souvent possible ou les désinfecter.
- Du gel désinfectant sera disponible aux points stratégiques sur le terrain de concours
- Un athlète à cheval bénéficie au minimum de 50m² dans une piste/paddock pour s'échauffer et puis, est principalement seul en piste lors de son passage.
- L'organisateur veillera à désinfecter régulièrement le matériel mis à disposition du public et des athlètes.

3. Mesures Individuelles

Responsabilité de toute personne présente sur le terrain de compétitions :

Chaque personne:

- Respectera la distanciation de 1,50m.
- Gardera son masque durant toute la durée de sa présence sur le terrain, sauf à cheval.
- Se désinfectera régulièrement les mains.
- Respectera les mesures prises par l'organisateur pour l'accès à l'horeca.
- Tout rassemblement est à éviter.
- Sera respectueuse des protocoles mis en place pour l'organisation de cet évènement.
(Fléchage, sens de circulation ..)



La Ligue Equestre Wallonie Bruxelles et toute son
équipe vous souhaite une agréable compétition.

Si vous avez encore des questions, vous pouvez consulter notre site

www.lewb.be/services/informations/coronavirus